

RÉPONSE D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR) À LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 3
DU REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION,
L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIÉE)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉE-3-1

Références :

- i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 2, Volet NWRN_OH, [Pièce B-0150](#), [Énergir-H, Doc. 7](#), page 28, lignes 9 à 12 :

*De plus, ces nouveaux contrats sont compatibles avec le développement de la filière québécoise du GSR puisqu'ils permettent de sécuriser les volumes nécessaires à l'atteinte de la cible intermédiaire de 3,5 % **tout en laissant l'opportunité aux projets québécois de poursuivre leur développement et aider à l'atteinte de la cible de 5 %.***

[Souligné en caractère gras par nous]

- ii) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 2, Volet NWRN_OH, [Pièce B-0150](#), [Énergir-H, Doc. 7](#), page 14, lignes 11 à 14 :

*Suivant l'analyse des offres, Énergir a tenu un appel de suivi avec tous les soumissionnaires afin de débiter les discussions commerciales préliminaires et d'obtenir des clarifications ou des compléments d'information sur les offres. Cet appel de suivi a permis à Énergir d'avoir **le portrait le plus complet possible pour lui permettre de réaliser une première sélection.***

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 3.1.1** A la référence i) Énergir mentionne qu'elle désire laisser l'opportunité aux projets québécois pour l'approvisionnement en GNR. Veuillez indiquer les pourcentages de répartition prévus entre les projets hors territoire et territoire pour les années 2024-2025, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030.

Réponse :

La Régie a réitéré, dans la décision D-2023-022, qu'elle rejette « l'établissement d'une caractéristique fondée sur la provenance du GSR »¹. Les contrats qui seront signés dans les prochaines années dépendront des conditions de marché, des conditions réglementaires et du niveau d'avancement des projets. De plus, Énergir

¹ D-2023-022, paragr. 268.

soumet que cette information n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation des caractéristiques d'un contrat de GSR.

- 3.1.2** Veuillez élaborer en indiquant dans quelle mesure Énergir considère cette répartition optimale ou non.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.1.1.

- 3.1.3** Selon la perception d'Énergir, est-ce que cette répartition est bien connue de sa clientèle dont ses acheteurs volontaires de GSR ? Si oui, comment cette clientèle connaît cette répartition ?

Réponse :

Énergir soumet que cette information n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'approvisionnement en GSR.

- 3.1.4** Selon la perception d'Énergir, est-ce qu'une meilleure connaissance par sa clientèle de cette répartition serait de nature à réduire les volumes des achats volontaires de GSR par cette clientèle (et donc d'accroître les volumes de GSR qui seraient socialisés) ? Veuillez élaborer.

Réponse :

Énergir soumet que cette information n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'approvisionnement en GSR.

- 3.1.5** Comment Énergir mitige-t-elle son risque d'affaires décrit à la sous-question précédente ?

Réponse :

Énergir soumet que cette information n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'approvisionnement en GSR.

- 3.1.6** Est-ce que ce risque d'affaires serait de nature à amener Énergir à réduire le tarif GSR en-deçà du coût du GSR, de manière à socialiser même une partie du coût du

GSR livré à des acheteurs volontaires ? Veuillez élaborer notamment sur l'ampleur du risque quant à une telle solution.

Réponse :

Énergir soumet que cette information n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'approvisionnement en GSR.

3.1.7 Veuillez préciser dans l'appel de proposition combien de projets étaient hors territoire et sur le territoire ?

Réponse :

████████████████████

██

3.1.8 Veuillez préciser dans le processus de suivi (décrit en référence ii) combien de projets étaient hors territoire et sur le territoire ?

Réponse :

████████████████████

██

3.1.9 Pour information, dans les prochains appels d'offre Énergir s'attens-t-elle a des répartitions similaires quant aux projets sur le territoire et hors territoire?

Réponse :

Énergir n'est pas en mesure de prédire cette répartition. Celle-ci dépendra des conditions de marché, des conditions réglementaires et du niveau d'avancement des projets.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIEÉ-3-2**Référence(s) :**

- i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 2, Volet NWRN_OH, [Pièce B-0150](#), [Énergir-H, Doc. 7](#), page 11, lignes 8 à 11 et page 12, lignes 1 à 3 :

Les critères utilisés pour évaluer les offres dans les deux phases étaient les suivants :

- *Prix;*
- *Échéancier et date d'injection – Niveau d'avancement du projet, échéancier, respect de la date d'injection ciblée;*
- ***Viabilité du projet – Description du projet, sécurisation des intrants, acceptabilité sociale, valeur de l'intensité carbone à des fins informatives;***
- *Profil du soumissionnaire – Solidité financière, expérience et **critères ESG.***

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 3.2.1** Veuillez élaborer sur l'importance pour Énergir du critère de **sécurisation des intrants** (qu'Énergir mentionne en référence i). Pourquoi ce critère est-il important aux fins de la sélection des projets ?

Réponse :

La sécurisation des intrants est primordiale dans un projet de GSR. Sans intrants, il n'y a pas de GSR. Énergir analyse ce critère à partir des informations partagées par le soumissionnaire dans le formulaire et analyse, sur la base de son expérience et du niveau de détails des informations soumises par le soumissionnaire, le niveau de sécurisation des intrants.

De plus, Énergir expliquait ce qui suit dans le complément de preuve déposé dans le cadre de l'Étape D du dossier R-4008-2017: « *La sécurisation des intrants : cet aspect est critique pour la rentabilité et la pérennité d'un projet de production de GNR dans le temps, car la quantité de GNR produite par une installation de production de GNR dépendra en grande partie du type et de la quantité des intrants traités. Énergir suit donc avec un intérêt particulier les démarches des producteurs de GNR visant à sécuriser la matière première et les mesures de mitigation mises en place par ceux-ci pour limiter ce risque; »²*

Par ailleurs, bien que la Régie demande à Énergir « *de déposer, le cas échéant, dans le cadre des prochains dossiers tarifaires, les résultats d'appels d'offres ainsi que les documents d'appels d'offres, incluant les critères d'évaluation des offres et*

² Dossier R-4008-2017, B-0763, Gaz Métro-8, Document 4, page 35.

leur pondération »³, elle juge que les moyens mis en place pour la sélection d'un contrat d'approvisionnement en GSR en amont de la conclusion de celui-ci ne constituent pas une caractéristique de ce contrat⁴. Par conséquent, Énergir soumet que l'analyse des critères d'évaluation de l'appel d'offres entreprise par l'intervenante n'est pas pertinente à l'approbation d'un contrat d'approvisionnement.

- 3.2.2** Veuillez fournir des exemples de situations, quant à la sécurisation des intrants, et qui seraient susceptibles d'amener le rejet d'un projet par Énergir.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.1.

- 3.2.3** Aux fins de la sélection des projets, comment Énergir évalue-t-elle ou mesure-t-elle la sécurisation des intrants pour tous les projets ? Veuillez expliquer votre réponse et fournir des exemples.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.1.

- 3.2.4** Selon Énergir, est-ce que la sécurisation des intrants est un critère qui est de nature à affecter la fiabilité de son approvisionnement en GSR. Veuillez élaborer.

Réponse :

Oui. Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.1.

- 3.2.5** En référence (i), Énergir a classé la sécurisation des intrants comme faisant partie de l'étude de la « viabilité du projet ». Veuillez élaborer pourquoi.

Réponse :

Un projet qui n'est pas en mesure de sécuriser des intrants pour produire du GSR n'est pas viable.

³ D-2023-022, paragr. 342.

⁴ D-2023-022, paragr. 335 et 336.

3.2.6 Veuillez élaborer sur l'importance pour Énergir du critère de l'**acceptabilité sociale** (qu'Énergir mentionne en référence i). Pourquoi ce critère est-il important aux fins de la sélection des projets ?

Réponse :

Dans le cadre de l'Étape B du dossier R-4008-2017, SÉ-AQLPA-GIRAM avait posé des questions similaires à celles du RTIEÉ dans le présent dossier. Énergir avait alors soulevé le caractère non pertinent des informations recherchées pour traiter de la demande d'approbation du contrat qui était alors à l'étude⁵. Énergir réitère ici la même position et inviterait le RTIEÉ à prendre connaissance des autres réponses alors fournies en lien avec le processus d'appel d'offres⁶.

3.2.7 Veuillez fournir des exemples de situations, quant à l'acceptabilité sociale, et qui seraient susceptibles d'amener le rejet d'un projet par Énergir.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.6.

3.2.8 Aux fins de la sélection des projets, comment Énergir évalue-t-elle ou mesure-t-elle l'acceptabilité sociale pour tous les projets ? Veuillez expliquer votre réponse et fournir des exemples.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.6.

3.2.9 Selon Énergir, est-ce que l'acceptabilité sociale est un critère qui est de nature à affecter la fiabilité de son approvisionnement en GSR. Veuillez élaborer.

Réponse :

Oui. Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.6.

⁵ R-4008-2017, B-0829, Gaz Métro-2, Document 77, Q/R 11.2.8 et 11.2.9, p. 8 et 9.

⁶ R-4008-2017, B-0829, Gaz Métro-2, Document 77, Q/R 11.2.3 à 11.2.7.1, p. 6 à 8.

3.2.10 Selon Énergir, est-ce que l'acceptabilité sociale est un critère qui est de nature à affecter la commercialisation du GSR auprès de sa clientèle. Veuillez élaborer.

Réponse :

Énergir soumet que cette information n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'approvisionnement en GSR.

3.2.11 En référence (i), Énergir a classé l'acceptabilité sociale comme faisant partie de l'étude de la « viabilité du projet ». Veuillez élaborer pourquoi.

Réponse :

Un projet qui ne serait pas en mesure de sécuriser, par exemple, le support du milieu local pourrait ne pas obtenir certains permis essentiels à sa construction, rendant le projet non viable.

3.2.12 Veuillez élaborer sur l'importance pour Énergir des critères **ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance)** (qu'Énergir mentionne en référence i). Pourquoi ces critères sont-ils importants aux fins de la sélection des projets ?

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.6.

3.2.13 Veuillez fournir des exemples de situations, quant aux critères ESG, et qui seraient susceptibles d'amener le rejet d'un projet par Énergir.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.6.

3.2.14 Aux fins de la sélection des projets, comment Énergir évalue-t-elle ou mesure-t-elle les critères ESG pour tous les projets ? Veuillez expliquer votre réponse et fournir des exemples.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.6.

3.2.15 Selon Énergir, est-ce que les critères ESG sont des critères qui sont de nature à affecter la fiabilité de son approvisionnement en GSR. Veuillez élaborer.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.6.

3.2.16 Selon Énergir, est-ce que l'acceptabilité sociale sont des critères qui sont de nature à affecter la commercialisation du GSR auprès de sa clientèle. Veuillez élaborer.

Réponse :

Énergir soumet que cette information n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'approvisionnement en GSR.

3.2.17 Est-ce que les approvisionnements GSR d'Énergir sont admissibles ou non à son Initiative d'approvisionnement responsable ? Sinon pourquoi pas.

Réponse :

Énergir soumet que cette information n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'approvisionnement en GSR.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIEÉ-3-3**Référence(s) :**

- i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 2, Volet NWRN_OH, [Pièce B-0150, Énergir-H, Doc. 7](#), page 11, lignes 8 à 11 et page 12, lignes 1 à 3 :

Les critères utilisés pour évaluer les offres dans les deux phases étaient les suivants :

- Prix;
- Échéancier et date d'injection – Niveau d'avancement du projet, échéancier, respect de la date d'injection ciblée;
- **Viabilité du projet – Description du projet, sécurisation des intrants, acceptabilité sociale**, valeur de l'intensité carbone à des fins informatives;
- Profil du soumissionnaire – Solidité financière, expérience et **critères ESG**.

[Souligné en caractère gras par nous]

- ii) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 2, Volet NWRN_OH, [Pièce B-0150, Énergir-H, Doc. 7](#), page 17, lignes 1 à 8 :

Viabilité du projet – L'augmentation des volumes dans le contrat n'est pas reliée à une montée en puissance des sites, mais plutôt à des engagements contractuels avec d'autres parties sur le court terme. En effet, **les deux sites génèrent depuis de nombreuses années le biogaz nécessaire à la production de plus de xxxxxx de GSR annuellement**. En d'autres termes, Énergir achètera uniquement une quantité nominale de la production totale des deux sites jusqu'à l'année 11, moment auquel Énergir achètera xxxxx de ladite production. De plus, **comme les sites valorisent le biogaz depuis de nombreuses années et que les projets sont construits sur le même site, les risques en termes d'acceptabilité sociale sont minimes et mitigés**.

[Souligné en caractère gras par nous]

- iii) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 2, Volet NWRN_OH, [Pièce B-0150, Énergir-H, Doc. 7](#), page 14, lignes 11 à 14 :

Suivant l'analyse des offres, Énergir a tenu un appel de suivi avec tous les soumissionnaires afin de débiter les discussions commerciales préliminaires et d'obtenir des clarifications ou des compléments d'information sur les offres. Cet appel de suivi a permis à Énergir d'avoir **le portrait le plus complet possible pour lui permettre de réaliser une première sélection**.

[Souligné en caractère gras par nous]

- iv) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 2, Volet NWNR_OH, [Pièce B-0150, Énergir-H, Doc. 7](#), page 16, lignes 1-2 :

Le GSR provient de deux sites d'enfouissement dans l'état de l'Ohio.

Une condition sine qua non de l'offre de NWNR est qu'Énergir prenne possession du GSR en Ohio, aux points de livraison. Énergir a donc sécurisé un contrat de transport entre les deux points de livraison en Ohio et Dawn-Union (Dawn) pour un terme équivalent à celui de l'offre de NWNR.

[Souligné en caractère gras par nous]

- v) **Tom DICHRISTOPHER**, [NW Natural forms subsidiary to supply renewable natural gas nationwide](#), S&P Global Intelligence Market, 5 novembre 2021:

*Northwest Natural Holding Co. is expanding its role in the growing renewable natural gas market with the formation of a subsidiary focused on supplying renewable fuels to utilities and commercial, industrial, and transportation sector **customers across the U.S.***

The utility operator on Nov. 5 announced the new nonregulated business line, NW Natural Renewables, would provide fuels processed from existing waste streams and renewable energy sources. The company said it would lean into the insights and capabilities that it has developed through its energy transition initiatives.

"We view the competitive RNG market as a natural extension of our sustainability efforts and believe it offers a broader set of opportunities to lead beyond our service territories," NW Natural President and CEO Dave Anderson said.

Northwest Natural, which does business as NW Natural, has previously entered into deals to invest in RNG facilities and purchase the fuel, leveraging a nation-leading RNG tariff, which the company helped develop alongside Oregon lawmakers and regulators. The company has also pioneered the use of voluntary carbon offsets and decoupling mechanisms to encourage energy efficiency, NW Natural President and CEO Dave Anderson told investors during a Nov. 5 conference call.

"All of that work has culminated in the firm belief that there's a large and long-term need for renewable natural gas," Anderson said. "In the midst of a historic energy transition, the demand for renewable fuels is only going to continue to grow."

RNG business strategy

NW Natural forecast that low-cost RNG supply will outstrip demand in the near-term, as voluntary and compliance-driven targets among states and utilities stoke consumption.

Anderson said the company was not prepared to say what percentage of overall earnings it expects to generate from NW Natural Renewables. Utility operators typically aim to limit the earnings contribution from non-regulated businesses to defend their credit metrics.

The company will primarily seek to acquire or develop RNG projects once key permits and feedstock and lease agreements are in place, NW Natural Vice President for Strategy and Business Development Justin Palfreyman said. In doing so, the operator will aim to understand design and construction costs prior to making an investment and ensure that contracts minimize risk.

"When we're talking about how big this business could get, it's really a function of the risk profile and how we will be able to manage that going forward," Palfreyman said. In order to ensure predictable cash flows, the company intends to build a diverse portfolio of projects with long-term, fixed-price contracts that have limited exposure to volatile federal and state renewable credit markets, Palfreyman added.

The company's first partnership with Brisbane, Australia-based EDL Energy, which owns and operates a portfolio of landfill gas-powered stations, reflected that strategy. NW Natural said it had entered into agreements with EDL Energy to secure 20 years of RNG supply, which its renewable subsidiary plans to market under long-term contracts.

NW Natural gravitates toward landfill gas

NW Natural Renewables' first investment will be a \$50 million project with EDL to develop RNG production facilities at two landfills. The projects will convert landfill waste gas into RNG for injection into regional pipeline networks. **The partners plan to begin construction in early 2022 and complete the projects in the first half of 2023. The company declined to identify the landfill locations and owner.**

Asked whether the subsidiary will branch into dairy and agricultural methane waste projects, Palfreyman said the company is looking into a variety of feedstocks but was attracted to the cost profile of landfill gas projects.

He said dairy and agricultural projects sometimes have higher underlying operational and overall capital costs relative to the volume of RNG they are able to produce. Those facilities also tend to be exposed to California's Low Carbon Fuel Standard market, which the company is trying to avoid, he added.

Activities at the subsidiary will be separate from the NW Natural's efforts to purchase RNG and invest in facilities to fulfill voluntary RNG targets. The company has entered agreements to purchase or develop RNG resources equal to 2% of its annual sales volume in Oregon, unchanged from an update in the last quarter. Under Oregon Senate Bill 98, the company can spend up to 5% of annual sales over the next few years, with the ceiling rising going forward.

Pressure to decarbonize grows in Northwest

The announcement marks NW Natural's latest move to diversify its business, which is still focused primarily on gas utility service in eastern Oregon and southern Washington.

Several cities in the company's service territory are considering building electrification measures in their climate action plans, following a trend pioneered on the West Coast in California and Seattle. While some climate activists argue electrification mandates are necessary to curb gas use and associated emissions, NW Natural has opposed gas bans, arguing instead for decarbonizing the gas grid.

"Central to this strategy is the belief that a diversified energy system is more affordable, more reliable, and importantly, more resilient," Anderson said. "Diversification helps us effectively meet different energy needs and will be even more important going forward as climate change and severe weather pose new risks."

In addition to branching out into renewable fuels, NW Natural has expanded its footprint in the water utilities business since its initial acquisition of two water utilities in Oregon and Idaho in December 2017. It has also been developing a green hydrogen pilot project over the past year.

NW Natural on Nov. 5 reported a net loss of \$20.7 million for the third quarter, compared with a loss of \$18.7 million in the year-ago period. Its EPS loss of 67 cents beat S&P Global Capital IQ consensus expectation for a 78 cents loss per share, but widened from a year-ago loss of 61 cents per share. Net income in NW Natural's gas distribution segment fell \$1.2 million on higher operations and maintenance expense and depreciation cost.

- vi) **Talia WIENER, Joshua BOAZ PRIBANIC and Melissa A. TROUTMAN, [Investigation Uncovers Ohio Is “Illegally” Building Radioactive Mountains, Affecting 26 Waterways](#), PublicHerald.org, 31 juillet 2021;**

caption: Lynn Anderson at Republic Services Carbon Limestone Sanitary Landfill at 8100 South Stateline Road in Lowellville, Ohio. One of eight landfills in Ohio identified by Public Herald that are storing TENORM waste from fracking - a radioactive byproduct of oil and gas drilling. © Steven Rubin for Public Herald



Investigation Uncovers Ohio Is “Illegally” Building Radioactive Mountains, Affecting 26 Waterways

Lynn Anderson spent her teen years exploring a piece of land that sat right on the border between Ohio and Pennsylvania. She rode her horse through the winding trails, swam in the quarry, and watched critters congregate around the lakes.

“We used to swim in the quarry lake. I would ride my horse down there. there were nice switchback trails, trees, all kinds of waterfowl and critters,” said Anderson, remembering back to 1972. “You could ride your horse for miles down inside the quarry.”

Since 1894, that land had been owned and operated by Carbon Limestone Company, which became one of the largest limestone producers in Ohio. But by 1972, when Anderson was 15, all the limestone had been extracted and she roamed the uneven land freely.

25 years later, Anderson returned to her old stomping grounds in eastern Ohio, hoping to again walk the trails and dip a toe in the water. But a surprise awaited her — the land had been transformed.

“There was flat land as far as you could see. It was totally filled. It was called BFI. There was a guard shack on one side. You couldn’t get in it,” said

Anderson. "I could not believe we had that much (trash) that we filled up that much area hauling in crap."

She blames state officials — including a former governor and our current governor — for failing to protect the environment.

"There's Kasich and it's DeWine. ... they know that we have brownfields that have never been cleaned up from the steel mills."

That failure has caused "tons of cancer" in communities in Ohio, according to Anderson.

No one was allowed onto the property, which was guarded by security. The quarry land was purchased by Browning Ferris Industries in 1995, then sold to BFI, then to Allied Waste who then merged with Republic Services. It's known today as the Republic Services Carbon Limestone Landfill. **In 2019, the landfill received over 1.3 million tons of waste — including radioactive fracking waste.**

America is Building TENORM Mountains — In Ohio, That's Illegal

Never before in the history of America has the country undertaken an experiment like what's happening with radioactive material from oil and gas fracking.

Everyone knows that oil and gas wells produce oil and natural gas. But few people understand that **these wells also produce radioactive waste**, or that it's being disposed of in communities alongside household trash.

The Environmental Protection Agency (EPA) defines the radioactive portion of this waste as TENORM (technologically enhanced naturally occurring radioactive material), and in communities across shale plays like Ohio, TENORM is piling up alongside watersheds.

Republic Services Carbon Limestone Landfill is one of the eight landfills in Ohio currently receiving waste from unconventional oil and gas operations, according to information acquired by Public Herald from the Ohio Environmental Protection Agency (OEPA).

In Ohio, TENORM disposal at landfills falls under O.R.C. 3734.02, which states that a solid waste facility can not accept or transfer TENORM if it contains radium-226, radium-228, or any combination of the two at more than 5 picocuries per gram (pCi/g) over the natural background.

It's worth repeating that this code puts the limit of TENORM coming into or out of landfills at 5 pCi/g.

Not much testing has been done on TENORM waste in Ohio, but much of the TENORM waste arriving at Ohio landfills is from the Marcellus Shale — the same shale waste that has been tested in a 2016 Pennsylvania TENORM study. In that study, radium levels from fracking waste in the Marcellus were detected as high as 13 pCi/g, more than 2.5 times greater than the Ohio code permits.

[Souligné en caractère gras par nous]

- vii) **ÉNERGIR**, Dossier R-4213-2022, Phase 2, Volet NWNR_OH, R-4213-2022, Pièce B-0149, Énergir-H, Doc. 7, version confidentielle, [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 3.3.1** Il semble y avoir une contradiction entre la référence (ii) qui indiquerait que les deux unités de production de GSR seraient **déjà en opération** et la référence (v) qui indique que le présent projet **ne sera construit que durant la première moitié de l'année 2023 et constitue le « premier investissement » de NW Natural Resources de production de GSR (« NW Natural Renewables' first investment »)**. Veuillez résoudre cette contradiction apparente. L'unité de production est-elle déjà en opération ou non, et quels sont ces deux sites d'unités de production de GSR ?

Réponse :

À la référence (ii), lorsqu'Énergir indique que les deux sites sont déjà en opération, Énergir réfère à la production d'électricité à partir du biogaz provenant des sites

d'enfouissement⁷. En effet, les deux sites produisent de l'électricité avec le biogaz provenant des sites d'enfouissement depuis plusieurs années.

Ces deux sites font donc la transition vers la production de GSR en installant de nouvelles infrastructures nécessaires à la purification du biogaz. Au moment de déposer la pièce B-0150, Énergir-H, Document 7, en mai 2023, les unités de production de GSR n'étaient pas en opération, mais dans leur période de mise en service.

- 3.3.2** Veuillez élaborer sur les risques d'approvisionnement d'Énergir dans l'éventualité où un fournisseur en serait à son premier investissement et en tenant compte également des difficiles résultats financiers de NWNR énoncés en référence (v) ?

Réponse :

[REDACTED]

- 3.3.3** En outre, est-ce qu'Énergir considère la référence (vi), combinée à la référence (vii) comme constituant un **problème de sécurisation des intrants** (au cas où le problème de contenu radioactif aurait comme conséquence ultime d'empêcher l'exploitation prévue du site et donc les livraisons de gaz) au sens où Énergir emploie cette expression dans la liste des critères de viabilité du projet en référence (i) ? Veuillez élaborer.

Réponse :

Énergir ne considère pas les références (vi) et (vii) comme un problème de sécurisation des intrants. Les sites d'enfouissement respectent les réglementations en place. De plus, les sites d'enfouissement détiennent des permis d'opération pour encore plusieurs décennies, ce qui assure la production de biogaz nécessaire aux obligations de volumes de GSR inscrits dans le contrat entre NWNR et Énergir.

- 3.3.4** Est-ce que NWNR est **propriétaire de chacun des sites** visés par le présent contrat ? Dans la négative, qui sont les propriétaires de chacun de ces deux sites et ces propriétaires interviennent-ils au présent contrat (ou un contrat séparé entre

⁷ B-0150, Énergir-H, Document 7, page 16, lignes 16 à 21.

[REDACTED]

NWNR et chacun de ces propriétaires est-il joint au contrat Énergir-NWNR) ?
Veuillez expliquer votre réponse.

Réponse :



- 3.3.5** Selon vos réponses à ce qui précède, veuillez indiquer si a) la non-propriété des sites par NWNR et/ou b) éventuellement l'absence d'intervention contractuelle et/ou de documents contractuels des propriétaires ont pour effet de poser un **problème de sécurisation des intrants**. Veuillez expliquer votre réponse.

Réponse :

La situation décrite à la réponse à la question 3.3.4 ne pose pas de problème de sécurisation des intrants. Veuillez vous référer aux réponses aux questions 3.3.4 et 3.3.6.

- 3.3.6** Aux fins de votre critère de sécurisation des intrants, veuillez indiquer **si vous exigez d'obtenir les contrats d'approvisionnement en intrants ainsi que des contrats avec tout propriétaire du site** ? Veuillez justifier votre réponse. Dans votre réponse, veuillez notamment indiquer si, parmi ce qui vous est fourni, doivent figurer les contrats d'approvisionnement en intrants ainsi que des contrats avec tout propriétaire du site **couvrant la durée totale du contrat d'approvisionnement en GSR avec Énergir**.

Réponse :

Pour les informations demandées par rapport à la sécurisation des intrants, veuillez vous référer au formulaire du soumissionnaire, section « Secured feedstock »¹⁰. Énergir analyse chaque projet de manière individuelle.

Pour les contrats d'approvisionnement en GSR provenant d'un site d'enfouissement, ce qui est le cas du contrat avec NWNR, Énergir analyse les capacités d'enfouissement permises des sites afin de s'assurer que le site d'enfouissement aura assez de matière pour produire le biogaz nécessaire à la production de GSR. À noter qu'en l'espèce, la matière organique enfouie produira du biogaz pendant plusieurs décennies.

¹⁰ B-0150, Énergir-H, Document 7, annexe 4, « Appendix 2 », page 3.

- 3.3.7** Veuillez élaborer pour indiquer comment l'**acceptabilité sociale** que vous alléguiez en référence (ii) pourrait préexister quant à des projets non encore construits. Est-ce que l'acceptabilité sociale préexistante qu'Énergir affirme exister dans sa référence (ii) porte bel et bien sur le projet visé par le présent contrat avec NWNR et est-ce qu'elle porte bel et bien sur les deux sites (ou au contraire sur un seul d'entre eux – veuillez spécifier) ?

Réponse :

L'acceptabilité sociale dont Énergir fait mention porte bel et bien sur les deux projets visés par le présent contrat. Énergir estime que les risques d'acceptabilité sociale sont minimes et mitigés puisque les sites d'enfouissement qui produisent le biogaz nécessaire à la production de GSR sont en opération depuis plusieurs années et détiennent des capacités d'enfouissement pour encore plusieurs décennies.

De plus, le biogaz a été utilisé depuis de nombreuses années afin de produire de l'électricité sur le même terrain que le site d'enfouissement. Les sites de production de GSR ont été construits sur un terrain adjacent au site de production d'électricité, qui sera, par ailleurs, démantelé. Bien que les sites de production de GSR soient nouveaux, ils sont situés sur des terrains qui poursuivront leurs opérations actuelles (site d'enfouissement) ou similaires (production de GSR au lieu d'électricité avec le biogaz). C'est, entre autres, pour ces raisons qu'Énergir mentionne que les risques sont mitigés.

- 3.3.8** Est-ce qu'Énergir considère la référence (vi) comme constituant un **problème d'acceptabilité sociale**, au sens où Énergir emploie cette expression dans la liste des critères de viabilité du projet en référence (i) ? Veuillez élaborer.

Réponse :

Énergir a réalisé sa revue diligente basée sur les données fournies par le soumissionnaire et les données publiques. Les sites d'enfouissement sont en opération depuis plusieurs décennies avec des permis valides et se soumettent aux réglementations en vigueur. La référence (vi) a été considérée dans l'analyse d'Énergir.

- 3.3.9** Est-ce qu'Énergir considère la référence (vi) comme constituant un **problème de critères ESG** au sens où Énergir emploie cette expression dans ses critères de sélection en référence (i) ? Veuillez élaborer.

Réponse :

Énergir a analysé la référence (vi) à travers le critère d'acceptabilité sociale. Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.3.8.

3.3.10 Veuillez déposer l'évaluation de **la sécurisation des intrants** qu'Énergir a effectuée aux fins de son évaluation du présent projet.

Réponse :

Énergir soumet que cette question n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation du contrat avec NWNR.

3.3.11 Veuillez déposer l'évaluation de **l'acceptabilité sociale** qu'Énergir a effectuée aux fins de son évaluation du présent projet.

Réponse :

Énergir soumet que cette question n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation du contrat avec NWNR.

3.3.12 Veuillez déposer l'évaluation des **critères ESG** qu'Énergir a effectuée aux fins de son évaluation du présent projet.

Réponse :

Énergir soumet que cette question n'est pas pertinente pour obtenir l'approbation du contrat avec NWNR.

3.3.16 En nous basant sur la seule information actuellement publique, nous invitons Énergir à spécifier si elle a requis et obtenu une garantie de livraison pour NWNR. Si, oui, quel est le garant, quelle est la chose qui est garantie exactement, quel est le montant de la garantie et comment il est établi ?

Réponse :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

